



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 10/04/2018

Référence
2018_04_13

Objet de la délibération
Renouvellement de la ligne de trésorerie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	28	35

Date de la convocation
30/03/2018

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 10 Avril à 15 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, CCPCAM CROZON sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

**Présents** : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loïc, JACOB Fabrice, LARS Roger, LE GALL André, LECLERC Patrick, MASSON Alain, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Johann, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard  
Suppléant(s) : Mmes : CHALINE Nathalie (de Mme MONTANARI Isabelle), LE GALL André (de Mme NICOLAS GAËLLE)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, MM : LE TYRANT Jean Claude à Mme GUILLORE Alexandra, LINCOLN Andrew à M. CALVEZ Christian, LORCY Armel à Mme LE VAILLANT Annie, TALARMAIN Roger à M. GIBERGUES Bernard

Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MONTANARI Isabelle, NICOLAS GAËLLE, TANGUY Geneviève, MM : CAP Dominique, GOURTAY Michel, GOURVIL Armel, KERMAREC Charles, MELLOUËT Roger, OGOR Pierre, PICHON Ronan, QUILLEVERE Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Invité(s) : Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, JOURDEN Guy

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MOYSAN Daniel

**Objet de la délibération** : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Il s'agit de renouveler une ligne de trésorerie de 100 000 € pour permettre le bon fonctionnement du Pôle métropolitain et anticiper sur les différentiels entre dépenses et perception de certaines subventions.

Nous avons à nouveau sollicité le Crédit Agricole qui nous fait la proposition suivante :

- Duré : 12 mois
- Taux variable : Euribor 3 mois moyenné : + 1,183 % (base 365 jours)
- Commission d'engagement : 0,25% l'an, soit 250 €
- Frais de dossier : 200 €
- Pas de minimum imposé

Il est proposé au Comité syndical, d'autoriser le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus.

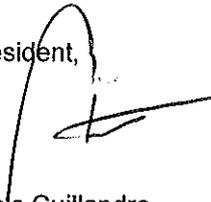
Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 10 avril 2018

Le Président,



François Cuillandre